



Ville de Mont-Saint-Hilaire



Le 8 février 2018

PAR LA POSTE

Madame Marie Montpetit  
Ministre de la Culture et des Communications  
Cabinet de la ministre  
Édifice Guy-Frégault  
225, Grande-Allée Est, bloc A, 1er étage  
Québec (QC) G1R 5G5

**Objet : Mandat au ministère de la Culture et des Communications/Protection du mont Saint-Hilaire**

---

Madame la Ministre,

Le 11 janvier dernier, vous avez répondu à notre correspondance datée du 7 novembre 2017 qui avait trait à la protection du mont Saint-Hilaire. Nous vous demandons de mandater votre ministère fin qu'il procède aux études nécessaires pour que le mont Saint-Hilaire—première réserve de la biosphère (UNESCO) au Canada—soit protégé par la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec*, à titre d'arrondissement historique et naturel. Par la présente lettre, nous vous demandons à nouveau de donner le mandat au ministère de la Culture et des Communications de réaliser les études nécessaires, notamment par le biais de consultations publiques.

Le mont Saint-Hilaire a obtenu de l'UNESCO le titre prestigieux de réserve de la biosphère grâce à la qualité exceptionnelle de son couvert végétal, de sa diversité animale et de ses caractéristiques géologiques. À titre d'exemple, on y trouve plus de 840 espèces de plantes, dont quarante qui ont un statut légal de conservation. De plus, parmi les nombreux animaux qui y vivent, cinq espèces de reptiles et d'amphibiens sont menacées depuis les années 1960 par le développement résidentiel sur le pourtour de la montagne. La montagne est également l'un des sites minéralogiques les plus riches au monde. C'est pourquoi les citoyens locaux craignent que

Hôtel du Parlement  
1045 rue des Parlementaires  
Bureau 3.68  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Téléphone: 418 263-0684  
Télécopieur: 418-643-0237  
simonjolinbarrette.ca

Bureau de circonscription  
535 boul. Sir-Wilfrid-Laurier  
bureau 304  
Beloeil (Québec) J3G 5E9  
Téléphone : 450 464-5505  
Télécopieur : 450 464-5335  
sjb.bord@assnat.qc.ca

la densification et l'urbanisation causent un impact considérable et irréversible sur cet environnement exceptionnel.

À cet effet, la Ville de Mont-Saint-Hilaire prévoit réaliser en 2018 des études portant sur la protection du mont Saint-Hilaire. Cette étude viserait à élaborer une stratégie visant la protection de la montagne, en tenant compte de l'impact du Plan métropolitain d'aménagement du territoire sur la densification de la ville de Mont-Saint-Hilaire en général et sur le pourtour de la montagne en particulier. La Ville est prête à collaborer avec vous dans ce dossier important pour les Hilairemontoises et les Hilairemontois.

Nous souhaitons que vous preniez acte de cette demande, et que vous y donniez suite dans les plus brefs délais.

En demeurant à votre entière disposition si des renseignements supplémentaires vous sont nécessaires, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos meilleures salutations.



**Simon Jolin-Barrette**  
Député de Borduas



**Yves Corriveau**  
Maire de Mont-Saint-Hilaire